



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES



## DOSSIER DE CANDIDATURE OPERATION COLLECTIVE

### **PRODUCTION AU PLUS JUSTE** *La compétitivité de l'industrie régionale*

Des entreprises industrielles régionales ont participé à la première opération collective sur la **PRODUCTION AU PLUS JUSTE**. Forts des résultats significatifs obtenus, nous sommes heureux de vous informer du démarrage d'une seconde opération sur ce thème.

#### **Quels résultats obtenus lors de cette première opération ?**

- Traitement des commandes :  
→ Réduction de 30 % du temps de traitement des commandes
- Activités de process (Extrusion-soufflage, Pelliculage de documents, ...) :  
→ Augmentation du rendement des machines : de 10 à 25 %
- Activités d'assemblage manuel (Assemblage : machine, PLV, Cartes électroniques, ...) :  
→ Gain de 20 à 30% sur le temps de fabrication par la mise en ligne et/ou la suppression de la non Valeur Ajoutée.

#### **Quels retours sur investissement obtenus par ces entreprises ?**

Activités de l'entreprise  
Process (Extrusion-soufflage, Pelliculage, ...)  
Assemblage (Assemblage d'ensemble : machine ou PLV)  
Fabrication manuelle en flux (cartes électroniques, S/E mécano-soudés)

Délais de retours  
**de 20 jours à 2 mois**  
**de 30 jours à 50 jours**  
**de 15 jours à 35 jours**

Les résultats obtenus, les témoignages des entreprises participantes et un résumé de cette première opération collective sont disponibles gratuitement sur simple demande à la délégation Centre

Persuadés que la **compétitivité de l'industrie régionale** passe par **l'amélioration de la productivité** et donc par **la réduction des coûts superflus** et la **suppression des tâches à non valeur ajoutée**, la DRIRE Centre, AFNOR et VALLIANCE vous proposent **une nouvelle opération collective sur la PRODUCTION AU PLUS JUSTE** d'une durée de 2 ans.

## Objectifs de l'opération collective :

- vous amener de **façon collective** à une capacité :
  - d'analyse de vos flux de production
  - d'identification des tâches sans valeur ajoutée et la réduction des coûts associés
- vous permettre d'obtenir **un meilleur taux de service** (respect des délais de livraison)
- améliorer **votre productivité** en :
  - optimisant les temps à valeur ajoutée (Taux de rendement synthétique, Temps de traversée,...) induisant une réduction des coûts de production
  - réduisant les stocks (amont, encours et aval)
  - optimisant la consommation des ressources
- améliorer **la qualité de votre production** en :
  - améliorant la qualité (Taux de rebut, Taux de retouche, Taux de service client, ...)
  - réduisant la non-conformité
- apporter **un nouveau souffle** dans votre entreprise en :
  - développant l'implication du personnel par une participation accrue de tous les acteurs au progrès de l'entreprise optimisant la consommation des ressources
  - introduisant une culture du changement dans l'entreprise.

Au sein de votre entreprise, l'action se focalisera sur les processus de réalisation de la valeur ajoutée (traitement de la commande, fabrication) et visera une réduction systématique des activités sans contribution à la valeur ajoutée.

## Démarche proposée :

Cette démarche est proposée à 30 entreprises industrielles régionales. Elle comprend :

### 1. un Diagnostic individualisé de 3 jours

#### **BUT :**

- Comprendre la chaîne de valeur de votre entreprise à travers ses processus de réalisation
- Identifier par les indicateurs les secteurs où les progrès seront les plus importants, et les évaluer par l'analyse des données chiffrées existantes.

#### **DEROULEMENT :**

Il s'agit d'évaluer la performance industrielle de l'entreprise en se focalisant sur :

- l'examen des flux de production,
- le degré de flexibilité (aptitude au changement rapide de série...),
- le gain potentiel de surface,
- le volume des stocks et des en-cours,
- le degré de conformité de la demande Client.

### 2. un séminaire collectif « Dirigeant » de 1 jour pour le Dirigeant

#### **BUT :**

Donner au Dirigeant les clés d'une transformation en profondeur et pérenne.

#### **DEROULEMENT :**

Ce séminaire, suivi par tous les Dirigeants des entreprises participantes, décrit et démontre les conditions de la réussite d'une transformation Lean manufacturing.

### 3. un séminaire collectif « Lean manufacturing » de 1 jour pour 4 personnes

**BUT :**

Comprendre, en vraie grandeur par une simulation d'atelier, les aléas quotidiens d'une organisation qui ralentissent le flux.

**DEROULEMENT :**

Ce séminaire, suivi par toutes les entreprises participantes (4 personnes par entreprise), permet de faire fonctionner un « Atelier Pilote » en mettant en évidence :

- le fonctionnement de l'entreprise : entrée des commandes, mise en fabrication, fabrication, NC, retard, goulot, etc,
- Les progrès importants qui peuvent être réalisés en appliquant des méthodes simples et rigoureuses.

### 4. une formation collective « Résoudre les problèmes qualité » de 5 jours pour 1 personne

**BUT :**

Comprendre les outils de traitement efficace des problèmes qualité.

**DEROULEMENT :**

Ce séminaire de 5 jours non consécutifs suivi par toutes les entreprises participantes (1 personne par entreprise) explique pas à pas les étapes de la démarche DMAIC.

### 5. un « Chantier Production au Plus Juste » de 5 jours sur site

**BUT :**

- Appliquer sur le site les principes de la « **Production au plus juste** »,
- Réaliser des progrès significatifs sur l'activité étudiée,
- Prouver les possibilités de progrès.

**DEROULEMENT :**

Un Chantier « **Production au plus juste** » d'une durée de 5 jours non consécutifs réalisé dans chaque entreprise participante.

### 6. un benchmarking entre les différents acteurs de l'opération :

**BUT :**

- échanger régulièrement sur des thèmes concrets,
- bénéficier du retour d'expériences des autres entreprises participantes.

**DEROULEMENT :**

Des clubs des entreprises participantes seront organisés afin de favoriser les échanges (4 clubs d'une demi-journée maximum).

### Financement :

Cette action collective **est financée à 80 %** et **seules 30 entreprises** de la région Centre pourront en bénéficier.

La **participation des entreprises est de 2 813 € HT pour la totalité de l'opération**, à régler en intégralité, sur présentation d'une facture. Le démarrage de l'opération dans l'entreprise est dépendant du règlement de la participation.

### Conditions requises d'éligibilité :

Les entreprises souhaitant participer à l'opération Production au Plus Juste devront au minimum remplir les conditions suivantes :

- être une entreprise industrielle de la région Centre,
- avoir une situation financière saine,
- être à jour de ses obligations fiscales et sociales,
- être en règle avec ses obligations en matière d'environnement.

Le dossier de candidature des entreprises éligibles sera étudié par le Comité de Pilotage qui sélectionnera les entreprises du secteur industriel, selon des critères de représentativité géographique, l'engagement dans la démarche proposé, les ressources envisagées pour le projet, et tout autre critère opportun et pertinent au bénéfice de l'action collective.

Les pré-inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des manifestations d'intérêt, par retour du coupon réponse joint.

### **Engagement de l'entreprise candidate :**

Les entreprises sélectionnées par le Comité de Pilotage recevront une lettre d'engagement d'AFNOR.

**Elles devront régler un montant global de 2 813€ HT pour la totalité de l'action, à réception d'une facture adressée par AFNOR.**

**Aucune action ne sera engagée si la somme n'a pas été perçue par AFNOR.**

**En participant à cette action collective, l'entreprise s'engage également à :**

- Désigner un membre de l'équipe dirigeante qui aura en charge, au sein de l'entreprise, de suivre le déroulement de l'opération collective,
- Travailler en collaboration étroite avec les partenaires techniques,
- Etablir avec l'aide des partenaires techniques une synthèse de l'avancement du projet,
- Participer activement aux parties collectives (séminaires, formations, clubs, ...),
- Participer à la restitution collective lors d'une réunion publique d'information à l'attention des entreprises industrielles régionales au cours de laquelle l'entreprise et les partenaires techniques pourront témoigner de leur expérience,
- Respecter les plannings,
- Alerter immédiatement le pilote (AFNOR) de tout fait majeur survenu dans le cadre de l'opération.

### **Inscription :**

**Ce projet vous intéresse ?**

Nous vous invitons à remplir et à **retourner le document joint au plus vite !**

Vous souhaitez avoir **une présentation détaillée** du programme et approfondir certains points en vue de vous engager dans cette opération « Production au plus juste » ?

Nous vous invitons à remplir le coupon réponse ci-dessous afin de vous contacter et convenir d'un rendez-vous au sein de votre entreprise.

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire**

NB : vous pouvez joindre à votre dossier, tout document permettant au Comité de Pilotage de mieux apprécier votre candidature.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage en région Centre.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES



## OPERATION COLLECTIVE PRODUCTION AU PLUS JUSTE

Entreprise : .....

Nom, Prénom du Dirigeant: .....

Fonction : .....

Nom, Prénom du Contact, si différent : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Email : .....

Tel : ..... Fax : .....

Code NAF : .....

N° SIRET : .....

CA : .....

Effectif : .....

Appartenance à un groupe : non - si oui, lequel ? : .....

Effectif du groupe : .....

Activité principale de l'entreprise : .....

.....

Vos attentes par rapport à cette opération : .....

.....

Informations complémentaires éventuelles : .....

.....

Je souhaite convenir d'un RDV pour une présentation approfondie :

### **Dossier à retourner au plus vite !**

par fax : **02 38 78 19 63** - par courrier : **AFNOR Centre, Maison des Entreprises, 14 bd Rocheplatte, 45000 ORLEANS**

Toutes les informations ici recueillies sont confidentielles et ne seront pas communiquées

Les données personnelles que vous nous fournissez, nécessaires pour traiter votre demande, sont destinées à des fins d'exploitation interne et/ou externe, ou de promotion des activités d'AFNOR et de ses filiales en France et/ou à l'étranger.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation à ces informations. Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être cédées, louées ou échangées au sein du Groupe AFNOR composé de l'association AFNOR et des entités dans lesquelles AFNOR possède, directement ou indirectement, une participation ou exerce une influence dominante ou nomme les organes d'administration ou de gestion. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à l'adresse suivante : [anne.youf@afnor.org](mailto:anne.youf@afnor.org)

Je souhaite recevoir par télécopie ou par courrier électronique des offres sur les produits ou services d'AFNOR et/ou de ses filiales.

AFNOR Délégation Centre – 14 bd Rocheplatte – 45000 ORLEANS – 02 38 78 19 61 – [delegation.orleans@afnor.org](mailto:delegation.orleans@afnor.org)